

Lo martzau et lo paysan

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si les cafetiers ont fait grève,
C'est qu'ils avaient bonne raison,
Car le raisin, fruit de saison,
A fait défaut en cette année,
Qui fut, — j'en suis fort chagrinée, —
Froide et pluvieuse à l'excès,
Mais bien mieux que moi tu le sais.
Or donc, cela m'est difficile,
N'insiste pas, c'est inutile.
Où prendrai-je, pour te l'offrir,
Le doux vin qui te doit guérir ?
Et malgré mon impatience,
Ne puis soulager ta souffrance.
Vois, Adam, mon ami très cher,
Combien mes regrets sont amers;
Je voudrais et ne puis calmer,
Les douleurs d'un époux aimé;
Comprends ma peine et mon émoi,
Moi-même je souffre avec toi.

Soit, dit Adam, si tu ne peux,
Malgré les désirs de ton âme,
Eteindre en ma gorge le feu
Par un adoucissant dictame,
Regarde au moins dans le jardin,
Sur les arbres et sur les haies,
Tu trouveras, c'est très certain,
Ou quelques fruits, ou quelques baies.
Faute de mieux tu les prendras,
Et vers ton époux, prévenante,
Bien vite les apporteras.
Va, puis reviens, sois diligente.

Eve, à ces mots, vite s'empresse,
Au bois que le zéphir caresse,
Voulant cueillir pour son époux
Le plus beau fruit et le plus doux.
Son corps, divine forme ailée,
Court sur le sable des allées
Jusqu'en un lieu très écarté
Où trônait l'arbre convoité,
Dont le fruit, tant pis, je le nomme,
Vous le savez, s'appelait « pomme ».
L'arbre donc était un pommier
Et de son genre était premier.
Seulement Eve, oui, était femme,
Et son désir — Dieu ait son âme —
Fut de s'emparer aussitôt
Du fruit juteux, si mûr, si beau,
Malgré la défense formelle
D'y toucher sous peine éternelle.
Elle le cueillit prestement
Et s'en revint trouver Adam,
Qui, toujours triste, en un coin sombre,
Sous les cyprès restait à l'ombre.
Heureuse, belle, rayonnante,
Eve accourut, et, souriante :
Vois, mon ami, dit-elle alors,
Pour te servir, bravant la mort,
Je l'apporte le fruit de vie
Cueilli par une main amie.
— A cette parole, Adam prit
La pomme et d'un coup l'engloutit.

Depuis cette époque lointaine
Où se rattache cette scène,
Pour notre pauvre humanité
Ce fait glorieux est resté.
Est-elle utile, cependant,
La petite pomme d'Adam ?

31 mai 1911.

R. VIAUX.

Onna crouyo équella dé sepa.

On demeindze matin, que fasâi onna cremena dâo dabbliio, noutré pompiers l'aviont z'u on exerciço.

Quant l'iront *boutsî* (terminé), lè conseillers dau veladzo l'au zaviont offert on verro et onna bouonna sepa à l'ôgnon po lè repicôlâ on pou.

Quant l'iront medzi ellia sepa, ion, à quoui on de: « Vinaigre », sé vire vers son vesin et lâi de :

— Eh bin, Fritz, quemin que té la trauvé, ellia sepa ?

— Destra, destra bouonna, mâ dô qu'on no la sert din elliau assietta à « trottoi », on n'ein a min qu'onna crouya petiota gotta.

JUMINAS T.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La petite rue.



J'habite une petite rue. Ne croyez point que je m'en plaigne; loin de là; je le constate tout simplement. Entouré de toutes parts de grandes artères fréquentées, la petite rue voit se répandre autour d'elle le flot des touristes, des étrangers et des snobs, dont il ne lui arrive que des remous affaibliss.

On n'y voit donc que rarement des petits « rastas » au teint olivâtre, aux cheveux huileux, à la large cravate voyante, s'étalant dans l'échancrure du gilet démesurément ouvert. Les visiteurs de notre cité pittoresque — flegmatiques Anglais en culottes courtes, jumelles en bandoulière, Bædecker en main; Allemands au vert chapeau, genre tyrolien, accompagnés d'une Gretchen aux cheveux filasse; Italiens exubérants et gesticulants ne s'y rencontrent guère. Les entravées à la démarche incertaine, ne l'honorent que de très rares visites, et la jupe-culotte y est encore totalement inconnue.

A cette énumération de tout ce qu'on ne voit pas, vous allez croire que cette petite rue est à Combrelieu-les-Pives ou à Villars-les-Fâines. Il n'en est rien pourtant. Je vous parle d'un de ces nombreux quartiers paisibles et calmes, comme on en voit dans notre capitale vaudoise, et comme il y en a tant en dehors des artères cosmopolites du Grand Pont, de la Rue de Bourg et surtout de la Place St-François.

Car Lausanne a conservé en maints endroits son cachet de ville vaudoise calme et de paisible activité. En dehors des jours de marché et de l'heure de sortie des bureaux et ateliers; ses rues sont un peu moroses.

Il y circule surtout des dames très bien, se rendant à leurs thés — « Mais oui, ma chère » — des employés de nos grands magasins, faisant leurs courses de ce pas traînard et lent d'un homme qui n'a nulle hâte d'être arrivé; de bons bourgeois s'en allant faire leur petite promenade hygiénique, et des gosses, qui jouent en se criant de vaines raisons.

Aussi quel remue-ménage quand il arrive quelque chose d'extraordinaire :

Pour un char, pour une voiture qui passe, l'employé, derrière les stores, à demi baissés, de son bureau, lève le nez. Pour une automobile, tout le monde se précipite aux croisées.

Quand, par hasard, un cortège s'égare dans la petite rue, c'est du délire.

Tous les habitants sont devant leur porte, les fenêtres se garnissent. Vieillards et enfants, femmes et hommes, saute-ruisseaux, apprentis, gratte-papiers de tout âge et de tout acabit, patrons respectables et posés, se font une fête d'assister à cet événement inouï.

Mais, me direz-vous peut-être, une telle affaire doit jeter la perturbation dans l'existence de tous les habitants de la petite rue !

Qu'on se rassure ! Le fait est si rare !

De mémoire d'homme, il n'a guère passé qu'un seul cortège dans la petite rue : Celui des garçons-bouchers le Lundi de Pâques.

BERT-NET.

Lo martzau et lo paysan.

On martzau avâi fé 'na hersa po on paysan, et kemin l'êtâi maufêta, ca l'avâi dâi deint pllie granté lè z'ena quîè lè z'ôtra, le chautâvê su lè tzan. On dzo, lo paysan fasâi dâi reproudzo au martzau. Stuce lâi dit :

— Laisse-la pire chautâ peindein que l'è dzou-vena : quan le sarâi villie, ne vau pliequa tant chautâ.

AUX MILICES VAUDOISES

ET GENEVOISES

VAUD ET GENÈVE.

Il s'agit du conflit au sujet du prince Louis-Napoléon, dont la France demandait à la Suisse l'expulsion, à la suite de la tentative de Strasbourg (1838).

Voici comment M. le professeur Paul Maillefer, syndic de Lausanne, raconte, dans sa belle « Histoire du canton de Vaud » (Payot et Cie, éditeurs), les événements auxquels ont trait les articles de la *Gazette de Lausanne* de 1839, que nous reproduisons ci-dessous.

« ... A la suite de la tentative de Strasbourg » le gouvernement français demanda l'expulsion de ce dangereux prétendant (le prince Louis-Napoléon). Le prince résidait alors au château d'Arenenberg; il était citoyen thurgovien et avait fait du service dans les milices fédérales. Le gouvernement thurgovien refusa de l'expulser. La Diète était indécise. Alors Rigaud, de Genève, et le député vaudois Monnard intervinrent avec force. Dans un discours, qui fit sur l'assemblée une profonde impression, Monnard demanda que l'on repoussât la demande de la France « en termes convenables et mesurés, mais sur le champ, sans hésitation ». Monnard avait parlé selon le cœur de ses compatriotes et mandants.

Lorsqu'ils revinrent de la Diète, les députés vaudois furent acclamés à Lausanne. Une fois de plus, l'opinion publique se prononçait pour une résistance vigoureuse à toute prétention offensante de la part de la nation française.

Trop avancé pour battre en retraite, le gouvernement de Louis-Philippe recourut à l'intimidation. Il fit des préparatifs militaires (septembre 1838). Le général Aymar, dans une proclamation fameuse, datée de Lyon, annonçait qu'il allait sévir contre les « turbulents voisins ». Ce langage indigna les Suisses. Les cantons occidentaux ressentirent plus vivement l'outrage; ils mobilisèrent leurs troupes avec une promptitude remarquable.

Genève et Vaud eurent alors un superbe élan d'enthousiasme patriotique. Vaud mobilisa 3500 hommes d'élite, sous les ordres du colonel Guiguer de Prangins, mit de piquet 12,500 hommes et arma le landsturm et les volontaires. On put alors constater l'excellente organisation de la milice vaudoise. Quant à son patriotisme, il fut au-dessus de tout éloge. Les citoyens quittaient immédiatement leurs affaires, leurs intérêts, leurs occupations, pour accourir sous les drapeaux; un grand nombre arrivaient de loin, ne sachant même pas s'ils retrouveraient, après la guerre, le gagne-pain qu'ils avaient abandonné; plusieurs Vaudois établis à l'étranger firent de longs voyages pour rejoindre leurs bataillons; de vieux sous-officiers, hors de service, demandèrent à être incorporés comme simples soldats.

Louis-Napoléon ayant quitté la Suisse, la cause du conflit était écartée. La Diète répondit aux prétentions françaises par une note énergique. Tout rentra dans l'ordre. Nos Confédérés de la Suisse allemande témoignèrent leur solidarité helvétique et en même temps leur admiration pour le patriotisme des Vaudois et des Genevois. Monnard et Rigaud, dont le noble langage avait ému la Diète, les troupes vaudoises et genevoises, qui avaient donné un si bel exemple de courage et de dévouement, furent l'objet de manifestations sympathiques. En juin 1839, une députation d'officiers zuricois apporta les médailles et les drapeaux d'honneur offerts à cette occasion; elle fut accueillie à Lausanne par des démonstrations enthousiastes. »